

# Données brutes du Cgfr

7.2.2006

Embargo: 10 heures

Bilan annuel 2005 du Corps des gardes-frontière (Cgfr):

## Refoulements et fort potentiel de violence

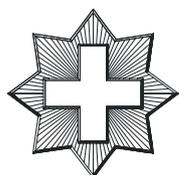
L'année passée, quelque 94 000 personnes ont été refoulées à la frontière suisse et plus de 37 000 ont été remises à la police. Les gardes-frontière sont confrontés à une augmentation de la propension à la violence.

Genre d'intervention	2001	2002	2003	2004	2005
– Personnes remises à la police	26 732	32 290	34 063	35 294	<b>37 104</b>
– Passages de la frontière et séjours illégaux	4967	7405	8181	6943	<b>5472</b>
– Falsifications de documents	1864	1986	1934	1880	<b>1599</b>
– Infractions à la loi sur les stupéfiants (totalité de l'AFD)	4569	5601	4361	3432	<b>3192</b>
–     Cocaïne (en kg, totalité de l'AFD)	73	118	138	269	<b>167</b>
–     Héroïne (en kg, totalité de l'AFD)	50	135	96	97	<b>57</b>
– Personnes refoulées (ne remplissant pas les conditions d'entrée)	105 734	110 127	101 219	88 735	<b>93 757</b>

## Remises à la police

Des avis de recherche ont permis d'arrêter à la frontière et de remettre à la police 8742 (9230)<sup>1</sup> personnes. Les motifs de recherche sont très variés: ils vont du non-paiement d'amendes à l'homicide en passant par le vol à main armée. En outre, 13 356 (9395) personnes ont été remises à la police parce qu'elles étaient soupçonnées d'activités criminelles

<sup>1</sup> Les indications entre parenthèses correspondent aux chiffres de l'année précédente.



(transport d'outillage de cambrioleur ou de biens volés, détention illégale d'armes, papiers falsifiés, contrefaits ou obtenus illégalement, véhicules volés, etc.). Ont également été remis à la police 8953 (8968) conducteurs qui avaient contrevenu à la loi sur la circulation routière ainsi que 401 (432) travailleurs au noir.

### **Passages de la frontière et séjours illégaux**

Le nombre d'interceptions de personnes tentant d'entrer illégalement en Suisse ou séjournant déjà illégalement en Suisse s'est abaissé à 5472 (6943). La majorité des infractions, soit 3083 (4276) cas, ont été constatées à la frontière ouest, en particulier dans la région de Genève. Le nombre de passeurs appréhendés a encore baissé, passant de 326 en 2004 à 180 en 2005.

### **Falsifications de documents**

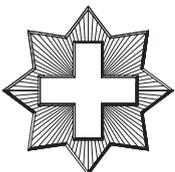
La qualité des documents falsifiés reste élevée. En tout, 1599 (1880) falsifications de documents ont été découvertes. Parmi celles-ci, 973 (1088) constituaient des falsifications totales, 513 (643) des falsifications du contenu et 113 (149) des falsifications en blanc. Deux tiers des documents saisis sont des permis de conduire ou des passeports. Les falsifications de documents montrent que les délinquants agissent en professionnels et que leur réseau est devenu plus dense et plus complexe. La falsification de documents est le plus souvent un délit secondaire. Un document falsifié permet fréquemment de découvrir une série de relations de cause à effet qui se termine par un crime ou par l'intention d'en commettre un. Les découvertes de falsifications en blanc sont particulièrement précieuses, car elles fournissent le plus souvent des indices sur des délinquants bien organisés et professionnels.

Outre les 1599 documents falsifiés, le Cgfr a saisi 183 (263) documents originaux utilisés abusivement par d'autres personnes que leurs titulaires.

### **Infractions à la loi sur les stupéfiants**

L'Administration fédérale des douanes a découvert 3192 infractions à la loi sur les stupéfiants, contre 3432 l'année dernière. 167 kg (269) de cocaïne, 57 kg (97) d'héroïne, 296 kg (157) de produits de cannabis (haschisch, marijuana), 1322 kg (1235) de khat ainsi que 190 400 (180 300) doses de substances psychotropes (ecstasy, amphétamines, LSD, etc.) ont été confisqués. Ont également été confisquées des quantités considérables de substances diverses soumises à la loi sur les stupéfiants (champignons contenant de la psilocybine, GHB, médicaments et extendeurs).

Les plus grosses saisies ont été réalisées dans le trafic des voyageurs et dans les aéroports internationaux de Zurich et de Genève. La collaboration avec les autorités partenaires (police/douane) en Suisse et à l'étranger a encore été renforcée. Des opérations concertées ont également été effectuées sur les plans international et intercantonnel.



### **Refoulements**

L'année passée, 93 757 (88 735) personnes ont été refoulées. Les motifs de refoulement les plus fréquents ont été l'absence de visa ou de documents de voyage.

### **Infractions à la loi sur la circulation routière**

Le Cgfr a dû intervenir dans 29 263 (30 856) cas d'infraction à la loi sur la circulation routière. Les infractions constatées consistent essentiellement dans l'utilisation de véhicules non conformes aux normes de sécurité, la conduite en état d'ébriété ou sans permis, la violation de l'interdiction pour les camions de circuler le dimanche et la nuit ainsi que le dépassement des dimensions et des poids maximums.

### **Trafic des voyageurs: infractions douanières et infractions à la loi sur la TVA**

Dans le domaine du trafic des voyageurs, le Cgfr exécute non seulement des contrôles de police frontière, mais également des contrôles de nature fiscale. Au cours de l'année écoulée, 24 544 (16 949) infractions douanières et infractions à la loi sur la TVA ont été constatées. Ainsi, on a tenté d'importer sans payer de redevances notamment de la viande, des eaux-de-vie, des liqueurs, du vin et des animaux vivants.

### **Opérations de sauvetage**

En 2005, les membres du Cgfr ont fourni une aide dans 848 (491) cas (par exemple mesures d'urgence dans des cas de détresse médicale ou lors d'accidents de la route, sauvetage de personnes dans les eaux et en montagne, interventions avec des chiens pour rechercher des victimes d'avalanches, etc.).

### **Violence**

Le potentiel de violence reste important à la frontière ouest (surtout en région genevoise) et dans les environs de Bâle. 564 (591) conducteurs ont fait demi-tour à la vue des organes de contrôle, 196 (89) contrôles ont été forcés, et 355 (143) personnes ont pris la fuite pendant le contrôle.

### **Renseignements:**

Col Jürg Noth, chef du Corps des gardes-frontière,  
031 / 322 65 35

Plt Andrejas Marijan, Information & relations publiques Cgfr,  
031 / 323 14 40

